

prochaine, corrigées à Québec par un comité spécial.

Il a été également décidé que le Congrès général se tiendrait désormais tous les cinq ans. Quant à l'examen collégial, dont j'ai parlé dans mon précédent article, on le garde jusqu'à nouvel ordre. Il disparaîtra sans doute à son jour, et ce serait peut-être fait, si l'on n'avait craint de voir s'envoler nos jeunes gens vers les Facultés protestantes, où, dit-on, les barrières sont plus basses.

En tout cas, pour le moment, l'on va dormir tranquille. Les bacheliers seront triés sur le volet, les professions ne seront plus si encombrées, les vieux auront le temps de mourir avant d'être débordés par les jeunes, la correction des devoirs sera juste, étant uniforme, on saura comment cela se fait, cette correction là, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il restera néanmoins à fermer certaines autres issues, qu'on semble ne pas apercevoir, et par où débouchent dans les carrières professionnelles quantité de non-valeurs à qui les déplorables abus qui s'étaient glissés dans l'ancien mode de correction n'avaient cependant pas permis d'entrer par la porte du baccalauréat. *Qui habet aures audiat, audiat.*

Ceux qui vont être surpris, et qui l'ont été, d'apprendre que nous étions si bénins pour eux, ce sont nos élèves, eux qui pensaient pourtant avoir tant de mal à décrocher leur diplôme, et qui parfois nous prenaient pour des ogres. Mais, comme nous les aimons véritablement, que nous voulons ardemment leur bien et leur succès, nous souhaitons que le nouveau règlement stimule leur zèle et les encourage au travail en proportion des entraves qu'il apporte à leur avancement. Nous pensons même qu'il en sera ainsi, et que les études se fortifieront. Cela n'est pas pour nous déplaire. Il y aura plus de grec et de latin, on sera plus ferré sur l'histoire, on approfondira mieux les arcanes de la philosophie et de la composition, ce qui permettra plus tard aux journalistes d'écrire d'une façon moins barbare, aux avocats de parler pour dire quelque chose, et le dire convenablement, enfin la science aura de moins en moins de mystères, et toute la société s'en ressentira. Il y aura même peut-être autant de bacheliers qu'autrefois, mais ils seront plus forts, et ce sera le côté plaisant à la fois et heureux de la réforme. Nous conseillons même à tous les étu-

dants de jouer ce bon tour aux vieilles barbes qui leur font grise mine. Qu'ils se mettent avec ardeur, et dès à présent, à l'ouvrage. Qu'ils n'épargnent rien, durant une, deux, quatre, cinq années, pour emporter le bienheureux titre. Qu'ils songent aussi à leur honneur et à celui de leur maison. Le concours annuel de tous les collèges devient beaucoup plus sérieux et plus visible à tous les regards. Que chacun entre dans la carrière et jure de battre le record !

ABNER.

LES DERNIERES ORDINATIONS

La consécration à Dieu de quelques nouveaux ministres doit être toujours, il nous semble, une bonne et consolante nouvelle pour les âmes vraiment chrétiennes. Nous avons le plaisir d'annoncer aux lecteurs de L'OISEAU-MOUCHE que, le premier du mois courant, Sa Grandeur Mgr Labrecque a élevé à l'ordre sacré du sous diaconat MM. Adjutor Tremblay, Jos. Art. Sheehy, et J.-O. Coulombe ; et que dimanche dernier, le huit septembre, a eu lieu l'ordination sacerdotale de M. l'abbé J.-C. Tremblay.

Nous aimons à penser que Dieu a bien voulu recevoir comme un encens d'agréable odeur la généreuse offrande que tous lui ont faite de leur vie, maintenant irrévocablement engagée à sa gloire et au salut des âmes. En eux l'Eglise trouvera, il faut l'espérer, des ministres zélés et pieux, de vrais apôtres du Saint Evangile, capables de la défendre et de la consoler par leur science et leur vertu.

M. l'abbé J.-C. Tremblay, a eu le bonheur d'être admis à la prêtrise et de célébrer sa première messe dans sa paroisse natale, Sainte-Anne-du-Saguenay.

Rien n'est beau, rien n'est touchant comme les cérémonies de l'ordination sacerdotale ; rien non plus n'est solennel, pieux, édifiant comme le spectacle du jeune prêtre qui fait descendre pour la première fois dans ses pauvres mains tremblantes le Roi du ciel et de la terre lui-même. La foi des nombreux fidèles qui, à Sainte-Anne, viennent d'en être les témoins, en a paru très vivement impression-

née. Il est bon de noter que l'ordination de M. l'abbé J.-C. Tremblay est la première qui se soit faite dans leur église paroissiale.

En même temps, Monseigneur l'évêque de Chicoutimi a conféré les ordres mineurs à MM. J. Art. Bourgoing, N. Gagné, Jos. Gauthier et Edm. Côté.

MM. les abbés J.-Alf. Tremblay, O. Larouche et L.-D. Lemieux faisaient l'office de prêtres assistants.

L'heureux prêtre que Dieu vient de se choisir a célébré sa première messe lundi matin, (9 sept.) à 7½ heures, assisté par M. le curé J.-E. Lemieux, et en présence d'une foule de parents et amis.

Le midi, eut lieu le grand banquet traditionnel. Bien que tout à fait profane en soi, cette partie de la fête revêtit cependant un caractère profondément religieux, emprunté des circonstances. L'on sentait, à l'attitude de chacun des convives, que les cœurs étaient émus encore de cette bonne et douce joie qui remplit les âmes chrétiennes à la pensée que le Bon Dieu vient de se choisir au milieu d'elles un prêtre pour travailler à sa gloire et au salut du monde, pour le faire connaître, aimer et servir, pour offrir le divin sacrifice !

Parmi les nombreux convives qui se pressaient autour du héros de la fête et de ses heureux parents, que la piété filiale avait associés à leur fils dans l'objet de ces réjouissances—pour célébrer leurs noces d'argent—on remarquait MM. les abbés J.-E. Lemieux, curé de Sainte-Anne, J.-Alf. Tremblay et Eug. Lapointe, anciens directeurs du nouvel élu, H. Cimon O. Larouche, Geo. Cimon, Frs Elz. Tremblay et L.-D. Lemieux ; on remarquait surtout deux modestes Sœurs Franciscaines, dont l'une est la tante et l'autre est la propre sœur de M. l'abbé J.-C. Tremblay. Une magnifique adresse, lue par cette sœur consacrée à Dieu, puis les réponses émues du père et de son fils donnèrent lieu à des scènes vraiment touchantes.

Quelques paroles furent ensuite adressées par MM. les abbés J.-E. Lemieux, J.-Alf. Tremblay, Eug. Lapointe, H. Cimon et L.-D. Lemieux. Puisse Dieu bénir